



Élection du Conseil communal de Vevey

Systeme de la representation proportionnelle (1 seul tour)

13 mars 2011

Contenu du cahier – **Listes à détacher**

N° et intitulé des listes:

- 1 VEVEY LIBRE - POLITIQUEMENT DEGAGES**
- 2 Alternatives**
- 3 Les Verts – Mouvement écologiste vaudois**
- 4 PDC Parti Démocrate Chrétien**
- 5 Parti socialiste veveysan**
- 6 PLR.Les Libéraux-Radicaux**
- 7 UDC Vevey**



ÉLECTION DU CONSEIL COMMUNAL

Explications sur la manière de voter

Système de la représentation proportionnelle

Chaque électeur dispose d'autant de suffrages qu'il y a de conseillers à élire dans la commune (**à Vevey : 100**).

Vous ne pouvez voter que pour les candidats «officiels» (dont le nom figure sur l'une ou l'autre des listes déposées).

Si vous votez pour moins de candidats, les suffrages non utilisés sont attribués au parti dont la dénomination figure en tête de votre bulletin et en tant que suffrages «complémentaires», ils bénéficieront à ce parti lors de la répartition des sièges. Ce n'est que si votre bulletin ne comporte pas de dénomination de parti que les suffrages non utilisés sont perdus.

Ce que vous pouvez faire :

- utiliser un bulletin préimprimé « de parti » tel quel, sans le modifier ;
- utiliser un bulletin préimprimé « de parti » et le modifier :
 - en biffant un ou plusieurs noms sans les remplacer (mais en laissant au moins un nom) ;
 - en remplaçant des noms biffés par des candidats d'autres partis ou en en ajoutant (mais sans dépasser le nombre de sièges à pourvoir) ;
 - en inscrivant une seconde fois à la main le nom d'un candidat déjà imprimé sur le bulletin ; ou en inscrivant deux fois à la main le nom d'un candidat d'un autre parti (mais sans dépasser le nombre de sièges à pourvoir) ;
 - en biffant la dénomination du parti ou en la remplaçant par celle d'un autre parti en compétition.
- utiliser le bulletin vierge destiné au vote manuscrit, en y inscrivant ou non la dénomination d'un parti et en ajoutant le nom d'un ou plusieurs candidats de votre choix.

Il est inutile de :

- mentionner plus de deux fois le nom d'un candidat ;
- cumuler un candidat par des guillemets ou par des mots comme «idem», «dito», etc. ;
- voter pour une personne dont le nom ne figure sur aucun bulletin :

Ces suffrages seront annulés.

Merci de prendre connaissance des indications générales sur la manière de voter qui se trouvent au dos du cahier.

Remarque : Les substantifs figurant dans ce document et se rapportant à des personnes englobent indifféremment les femmes et les hommes.

Calendrier des élections communales 2011

Quoi ?	Quand ?
Élection du Conseil communal et de la Municipalité (1 ^{er} tour)	13 mars 2011
Élection de la Municipalité (2 ^{ème} tour éventuel)	3 avril 2011
Élection du Syndic (1 ^{er} tour)	15 mai 2011
Élection du Syndic (2 ^{ème} tour éventuel)	5 juin 2011



ÉLECTIONS COMMUNALES 2011

Indications générales sur la manière de voter

Pour voter valablement, il faut :

1. utiliser exclusivement le matériel électoral officiel mis à votre disposition ;
2. glisser dans l'enveloppe de vote jaune :
 - **un seul bulletin préimprimé «de parti»,** modifié ou non
- ou**
- **le bulletin vierge** destiné au vote manuscrit, complété par vos soins ;
3. inscrire lisiblement, **de votre main,** les modifications et adjonctions ;
4. différencier les candidats portant le même nom en ajoutant le prénom ou la profession, ou le numéro d'ordre.

Votre vote sera nul si :

1. vous utiliser une enveloppe ou un bulletin non officiel ;
2. votre bulletin ne comporte aucun nom ou que des noms biffés ;
3. votre bulletin porte des inscriptions injurieuses, inconvenantes ou sans rapport avec l'élection ;
4. votre bulletin est établi ou modifié à la machine à écrire ou par tout autre moyen de reproduction mécanique (tampon, etc.) ;
5. votre bulletin est complété par une annexe agrafée ou collée ;
6. vous mettez dans l'enveloppe deux ou plusieurs bulletins de contenu différent pour la même élection (l'enveloppe doit contenir un bulletin pour l'élection du Conseil communal et un bulletin pour l'élection de la Municipalité).

Ce qu'il ne faut pas faire :

Le bureau électoral n'annulera pas votre bulletin, mais le corrigera en biffant :

1. le ou les noms de candidats portant le même nom, parfois le même prénom, si ceux-ci ne peuvent être identifiés sans équivoque ;
2. les noms inscrits au dos de votre bulletin ;
3. les modifications ou adjonctions illisibles ou équivoques ;
4. les noms en surnombre par rapport au nombre de sièges à pourvoir.

Si vous mettez dans l'enveloppe plusieurs bulletins ayant un contenu identique, le bureau électoral n'en validera qu'un.



01.01	Christen	Jérôme	Municipal, député, journaliste
01.02	Molliat	Stéphane	Menuisier-ébéniste CFC, directeur de travaux, conseiller communal
01.03	Agnant	Michel	Dipl.-Ing. Maschinenbau (FH), traducteur, conseiller communal
01.04	Baud	Francis	Dr ès sciences économiques, fiduciaire, conseiller communal
01.05	Diangitukwa	Fweley	Dr ès sciences économiques, écrivain, conseiller communal
01.06	Gut	Sarah	Etudiante, conseillère communale
01.07	Hunziker	Randolph	Jardinier, musicien, conseiller communal
01.08	Molliat	Pascal	Etudiant en ingénierie de gestion, conseiller communal
01.09	Monnier	Anne-Marie	Comptable indépendante, conseillère communale
01.10	Neyroud	Roger	Retraité, conseiller communal
01.11	Pieren	Roger	Conducteur de travaux GCBA, conseiller communal
01.12	Schuseil	Peter	Economiste ESCEA, conseiller communal
01.13	Bekri	Miloudi	Fiduciaire
01.14	Camisa	Gianfranco	Chef d'entreprise, restaurateur
01.15	de Ribaupierre	Patrick	Conseiller en immobilier
01.16	Demartis	Adimo	Chef de rayon
01.17	Drobnjak	Ivan	Chef d'entreprise, électricien CFC
01.18	Ferland	Carole	Directrice d'entreprise, commerçante
01.19	Gashi	Isa	Directeur d'entreprise de logistique, formateur d'apprentis
01.20	Gernez	Stéphane	Mécanicien de précision
01.21	Gut	Louis	Imprimeur CFC
01.22	Groux	Emmanuel	Responsable administratif
01.23	Hofstetter	Philippe	Enseignant, doyen
01.24	Holst	Jens	Cadre commercial international
01.25	Horisberger	Yves	Taxateur fiscal
01.26	Jobin	Liza	Commerçante
01.27	Kern	Fabienne	Directrice de réseau de soins coordonnés
01.28	Lüdi	Serge	Développeur informatique
01.29	Malera	Christian	Directeur d'entreprise d'informatique, formateur d'apprentis
01.30	Martin	Monique	Collaboratrice commerciale
01.31	Mollet	Claire	Architecte EPFL-SIA
01.32	Pauchon	Christian	Sculpteur et enseignant
01.33	Perrier	Julien	Traducteur indépendant
01.34	Pinto	Luis	Charpentier CFC
01.35	Righetti	Xavier	Ingénieur en mécanique EPFL
01.36	Stan	Alexandru	Ingénieur civil, enseignant en mathématiques
01.37	Urso	Antonio	Radio-technicien
01.38	Vallotton	Nicolas	Enseignant
01.39	Volet	Serge	Commerçant de détail – Maîtrise fédérale
01.40	Wicht	André	Ancien conducteur de travaux GCBA Suisse - Gabon



Liste N°

2

Laisser libre

ALTERNATIVES

02.01	Gonthier	Alain	Géographe, conseiller communal, commission des finances
02.02	Vallotton	Alexandre	Géologue, conseiller communal, commission de l'énergie
02.03	Mercier	Arthur	Assistant social, ancien conseiller communal à Morges
02.04	Napi	Aurélie	Etudiante à l'Ecole de traduction et d'interprétation
02.05	Murisier	Camille	Enseignante, cons. communal, comm. aménagement du territoire
02.06	Studer	Eric	Etudiant, conseiller communal, Prés. Coopérative de la Valsainte
02.07	Vallotton	Frédéric	Indépendant, animateur culturel, ancien conseiller communal
02.08	Perfetta	Gilles	Coordinateur de projets, conseiller communal
02.09	Boillat	Jean-Pierre	Retraité, anc. Président du conseil communal, comm. de gestion
02.10	Studer	Loren	Enseignante, ancienne conseillère communale
02.11	Renkens	Marc	Etudiant, ancien conseiller communal à Jongny
02.12	Gitto	Sabrina	Educatrice sociale, conseillère communale

Liste apparentée aux listes :

N° 3 Les Verts - Mouvement écologiste vaudois et N° 5 Parti socialiste veveysan

03.01	Leimgruber	Elina	Gestionnaire de projets
03.02	Brunet	Jean-Luc	Directeur établissement scolaire VD, retraité
03.03	Dalla Palma Zahar	Sabrina	Consultante, conseillère communale
03.04	Fave	Jean-François	Jardinier de ville, conseiller communal
03.05	Lavanchy	Christiane	Assistante médicale, conseillère communale
03.06	Post	Charles	Commerçant, conseiller communal
03.07	Melchior	Alexandra	Employée de commerce
03.08	Rapin	Roland	Juriste – Traducteur, conseiller communal
03.09	Pistorius	Amélie	Coordinatrice espace social
03.10	Stübi	Antoine	Etudiant en management public
03.11	Roué	Corinne	Employée de pressing
03.12	Tolusso	Clément	Libraire – Traducteur, conseiller communal



Liste N°

4



Parti Démocrate Chrétien

Laisser libre

04.01	D'Angelo	Vladimir	Entrepreneur commerçant, Président du Conseil communal
04.02	Baudin	Stephan	Entrepreneur électricien, conseiller communal
04.03	Roduit	Jean-Marc	Maître de sport, conseiller communal
04.04	Narbel	Jean-Pierre	Comptable indépendant, conseiller communal
04.05	Justo	José	Loueur de bateaux, conseiller communal
04.06	Lisboa	Manuel	Concierge professionnel, conseiller communal
04.07	Maldonado	Jorge	Entrepreneur, conseiller communal
04.08	Mpirwa	Sylvestre	Comptable, conseiller communal
04.09	Rizzello	Vittorio	Commerçant, conseiller communal
04.10	Gandac Aubort	Carmen	Caissière
04.11	Hofer	Tommasina	Retraitée
04.12	Rentsch	Dora	Bibliothécaire
04.13	Cigarro	Carlos	Carrossier indépendant
04.14	Gremion	Jean-Michel	Indépendant – Société de service
04.15	Lonardo	Lino	Chauffeur
04.16	Locciola	Thierry	Employé communal
04.17	Rizzello	Martino	Etudiant Master en droit
04.18	Puglisi	Giuseppe	Mécanicien
04.19	Vaccaro	Carmelo	Dessinateur en bâtiment



05.01	Ballif	Laurent	Syndic, Député
05.02	Vuarnoz	Annick	Formatrice d'adultes, conseillère communale
05.03	Martin	Marcel	Municipal
05.04	Marques	Sandra	Employée de commerce
05.05	Pinto	Clotilde	Vendeuse, conseillère communale
05.06	De Regibus	Giuliana	Conseillère en voyages
05.07	De Stefanis	Maria	Accueillante familiale de jour, conseillère communale
05.08	Feuerstein	Véra	Ingénieur, conseillère communale
05.09	Higy-Schmidt	Muriel	Enseignante, conseillère communale
05.10	Jerbia	Isabel	Educatrice de la petite enfance
05.11	Maillard	Jean-Marie	Educateur social
05.12	Marques	Samuel	Constructeur électricien
05.13	Martin	Jean-François	Enseignant, conseiller communal
05.14	Matthys	Vincent	Economiste de la santé, conseiller communal
05.15	Mauron	Christophe	Conservateur de musée
05.16	Millasson	Claude	Radioélectricien
05.17	Oguy	Eric	Enseignant, conseiller communal
05.18	Pali	Musa	Enseignant, conseiller communal
05.19	Pastorini	Alberto	Conseiller en personnel, conseiller communal
05.20	Polat	Ozer	Indépendant
05.21	Rochat	Mikaël	Ingénieur en automobiles
05.22	Roshier	Darren	Etudiant
05.23	Schneider	Yvan	Enseignant, prof. formateur HEP, conseiller communal
05.24	Semlali	Driss	Indépendant, conseiller communal
05.25	Stifani	Mario	Peintre, conseiller communal
05.26	Teuscher	Charly	Consul général retraité, conseiller communal
05.27	Vizio	Stéphane	Enseignant
05.28	Altobelli	Antonio	Serrurier
05.29	Ambresin	Grégory	Employé de commerce, conseiller communal
05.30	Ansermet	Serge	Secrétaire WWF, conseiller communal
05.31	Baumeler	David	Aide-comptable, conseiller communal
05.32	Beaux	Daniel	Chauffeur de limousine, conseiller communal
05.33	Butty	Pierre	Relation publique, conseiller communal
05.34	Clément	Michel	Intendant, conseiller communal
05.35	De Stefanis	Sergio	Chaudronnier, conseiller communal
05.36	Dutruy	Gilbert	Ouvrier retraité, conseiller communal
05.37	Flaction	Pierre-André	Installateur sanitaire, conseiller communal
05.38	Gandi	Daniel	Enseignant, conseiller communal
05.39	Gavin	Eric	Horticulteur-paysagiste, conseiller communal
05.40	Gavin	Grégoire	Etudiant
05.41	Jerbia	Abdelkarim	Ingénieur HES en géomatique
05.42	Jörimann	Michel	Journaliste retraité, conseiller communal
05.43	Licini	Sandro	Homme au foyer

06.01	Clément	Pierre	Directeur commercial, conseiller communal
06.02	Décosterd	Jacques	Acheteur-gestionnaire de stock, conseiller communal
06.03	Rivier	Etienne	Médecin, conseiller communal
06.04	Ahmetovic	Elvis	Employé de commerce
06.05	Assaf	Thierry	Directeur commercial
06.06	Bertschy	Patrick	Paysagiste, conseiller communal
06.07	Blanco-Carmona	Rodolfo	Technicien
06.08	Brambilla	Maria	Documentaliste scientifique
06.09	Brambilla	Edgardo	Manager ressources humaines, conseiller communal
06.10	Burgi	Jean-Jacques	Décorateur, conseiller communal
06.11	Carrea	Michael	Etudiant HES Yverdon
06.12	Clément	Joséphine	Décoratrice-peintre
06.13	Déjardin	Philippe	Product manager
06.14	Delaloye	David	Indépendant
06.15	Destraz	Marie-Catherine	Infirmière, conseillère communale
06.16	Doriot	Serge	Ingénieur conseils HES, conseiller communal
06.17	Gatti	Paolo	Business development
06.18	Golay	Olivier	Notaire honoraire
06.19	Iamartino	Anna	Employée de commerce
06.20	Jaggi-Héritier	Doris	Educatrice spécialisée, conseillère communale
06.21	Jaton	Béatrice	Animatrice
06.22	Jost	Philippe	Ingénieur EPFL, conseiller communal
06.23	Jost	Grace	Indépendante, conseillère communale
06.24	Kaeser	Danièle	Infirmière, conseillère communale
06.25	Kaiser	Patrick	Gérant de fortune indépendant
06.26	Karlen	Laurent	Peintre en bâtiment, conseiller communal
06.27	Langschwager	Rosmary	Educatrice
06.28	Lavanchy	Aude	Infirmière
06.29	Luca Cavallini	Marie-Antoinette	Employée de commerce
06.30	Marchesi	Jean-Yves	Chef d'entreprise, conseiller communal
06.31	Marinelli	Rogero	Chef d'entreprise, conseiller communal
06.32	Marinelli	Vittorio	Technicien en électronique, conseiller communal
06.33	Mayor	Annette	Commerçante
06.34	Ming	Christophe	Hôtelier
06.35	Randolph	Travis	Consultant, conseiller communal
06.36	Roh	Christian	Responsable gestion clientèle, conseiller communal
06.37	Suchet	Aymeric	Project manager
06.38	Sutter	James	Chimiste MBA
06.39	Walter	Antoinette	Secrétaire de direction retraitée, conseillère communale
06.40	Zahnd	Jean-Pierre	Employé de commerce
06.41	Zaugg	Jacques	Employé de commerce, conseiller communal
06.42	Zaugg	Joëlle	Employée technico-commerciale, conseillère communale



Liste N°

7



UDC Vevey

Laisser libre

07.01	Riesen	Werner	Constructeur de machines, conseiller communal
07.02	Despot	Fabienne	Ingénieur chimiste, députée, conseillère communale
07.03	Schobinger	Bastien	Etudiant EPFL, conseiller communal
07.04	Riesen	Norma	Infirmière, conseillère communale
07.05	Bonjour	Yvette	Infirmière, conseillère communale
07.06	Poeira Martins	Antonio	Caviste, conseiller communal
07.07	Astrand	Lennart	Polymécanicien
07.08	Fahrni	Chloé	Employée de commerce
07.09	Pilet	Vitali	Apprenti boulanger
07.10	Bonjour	Pierre	Retraité, conseiller communal
07.11	Fratini	Marysa	Employée de commerce
07.12	Henauer	Gilbert	Courtier

